Aux Etats-Unis, les avortements sont au plus bas



Article rédigé par La Croix, le 30 septembre 2018

Le taux d'avortement est aujourd'hui inférieur à ce qu'il était avant l'arrêt fondateur « Roe v. Wade » de 1973.

C'est une tendance qui laisse les experts perplexes. Pour la première fois outre-Atlan-ti-que, le nombre d'avortements est passé sous la barre du million (958 700 en 2013 et 926 200 en 2014). Ces chiffres sont tirés du rapport le plus récent (janvier 2017) du Guttmacher Institute, « *Incidence et disponibilité des services d'avortement aux États-Unis* », qui fait autorité en la matière.

L'institut de recherche spécialisé dans les statistiques sur le contrôle des naissances a calculé que le taux d'avortement chez les Américaines en âge de procréer (15-44 ans) était tombé à 14,6 pour mille en 2014, soit un pourcentage inférieur de près de deux points à l'année 1973, quand la Cour suprême a légalisé le droit des femmes à interrompre leur grossesse avec l'arrêt « Roe v. Wade ».

Cette tendance à la baisse est confirmée par les chiffres du CDC (Center for Disease Control), l'agence fédérale de santé publique, malgré des méthodes de comptabilisation différentes. « Cette évolution a commencé dans les années 1990. Nous n'étions pas surpris par ces chiffres », explique Rachel Jones, une des auteures de l'étude.

L'experte met en avant deux facteurs apparemment contradictoires pour expliquer ce plus bas historique: un plus grand recours aux moyens de contraception et la multiplication des restrictions imposées par les États pour limiter la pratique de l'avortement (interdiction après 20 semaines de grossesse, réduction de la couverture médicale, régulations supplémentaires sur les centres de planning familial...).

30/09/2018 06:00